

faut certainement retaper sur le clou auprès de la Communauté française. Je le répète, cela n'existe déjà plus au CPAS.

M. le Bourgmestre.- Nous essayons pour l'instant d'aboutir à un texte qui puisse être voté à la fois par l'opposition et par la majorité. Nous sommes nous aussi demandeurs. Si nous pouvions nous entendre sur un texte commun, nous en sortirions plus forts.

Je vous propose de suspendre ce point, d'avancer sur les questions et de revenir à la motion tout à l'heure. (*Assentiment*)

La parole est à M. Mampaka.

M. Mampaka, échevin.- Monsieur le bourgmestre, je tiens à informer l'assemblée que le groupe cdH avait, par ma voix, pris l'engagement d'interpeller le ministre André Antoine. Tous les parlementaires bruxellois ont donc interpellé le ministre en Communauté française. D'une manière tout à fait officielle, il a déjà suggéré quelque chose, en réponse à une question d'actualité posée par Benoît Langendries, non pas pour remplacer totalement le chèque-sport mais pour ne pas abandonner complètement cette initiative. À l'occasion des vœux adressés à sa Majesté Le Roi, le ministre a clairement exprimé son intention de maintenir tout le mécanisme autour du chèque-sport, ce qui permettrait à des municipalités comme la nôtre de poursuivre une action, même si le droit de tirage de la Communauté française n'est plus à la disposition des municipalités. Ce dispositif se traduira concrètement par une décision. Une idée du genre « Été-sport » a été lancée par le ministre Antoine. Nous ne sommes pas tout à fait satisfaits de cette initiative. Nous estimons que les sommes affectées à Été-sport devraient être réaffectées au chèque-sport.

M. le Bourgmestre.- Nous espérons que l'opposition se joindra à nous dans un vote unanime, afin de marquer nos demandes avec plus de force.

Nous reviendrons plus tard à la motion.

Question de Mme Nagy, Conseillère communale, concernant l'implantation d'une nouvelle prison à Haren

M. le Bourgmestre.- La parole est à Mme Nagy pour poser sa question.

Mme Nagy.- Monsieur le bourgmestre, la tendance en matière urbanistique depuis les années 60 est souvent d'installer les grands équipements urbains en périphérie des villes, sans tenir compte des difficultés d'accessibilité ou de l'impact sur la circulation et des coûts de déplacements.

Le Collège vient d'annoncer son accord pour l'implantation d'une nouvelle prison à Haren, en remplacement des maisons d'arrêt de Saint-Gilles et de Forest et de la prison des femmes.

On est en droit de se demander pourquoi la rénovation ou la reconstruction in situ n'ont pas été retenues alors que cela pourrait correspondre à une réflexion sur la mixité des fonctions, l'accessibilité en transport public et une meilleure gestion des ressources, par exemple en gain de temps pour les forces de police.

Pouvez-vous m'informer sur la taille du nouvel établissement ? Quel est le timing prévu ? Y a-t-il un engagement concernant la délivrance des permis requis vis-à-vis de l'administration pénitentiaire ? Avez-vous examiné les problèmes qui se poseront aux travailleurs, visiteurs sociaux, aux familles pour accéder au site prévu qui est, comme le reste de Haren, particulièrement mal desservi en transports publics ?

Avez-vous estimé l'impact de cette mesure sur la commune de Haren ?

Vous avez-vous-même, monsieur le bourgmestre, fait état de vos craintes concernant les charges pour la police de la zone pour le transfert des détenus qui doivent comparaître au Palais de Justice, et cela d'autant plus qu'il s'agit de maisons d'arrêt pour des personnes en attente de jugement, avec présentation mensuelle au Palais de Justice. Avez-vous évalué ce que cela représente comme

charges supplémentaires pour la zone et comme difficultés en matière de circulation ?

Je vous remercie d'avance pour les réponses que vous voudrez bien me donner.

M. le Bourgmestre.- La parole est à M. Coomans de Brachène sur le même sujet.

M. Coomans de Brachène.- Monsieur le bourgmestre, pour le MR, il est important que de grandes villes, et a fortiori la Ville de Bruxelles, prennent leurs responsabilités en la matière. Sur le principe, nous sommes favorables à une prison sur notre territoire. Nous ne voulons pas du *Nimby (not in my backyard)*, même si nous pensons que la Ville de Bruxelles assume beaucoup plus que ses propres responsabilités dans tous ces dossiers.

J'ai cependant plusieurs questions, notamment sur la distance entre Haren et la place Poelaert. Nous sommes souvent chargés du transfèrement de détenus entre ces deux grands axes. Si la distance à vol d'oiseau entre ces deux points n'est pas plus grande que d'autres, je me demande cependant si, étant donné le trafic entre Haren et la place Poelaert, c'est vraiment la meilleure opportunité. Il faut au moins trois quarts d'heure pour relier ces deux points. Je vous encourage à être attentif à cette question.

Il est temps de donner des gages positifs pour Haren. Haren, aujourd'hui c'est la prison, avant c'étaient les gens du voyage, le Diabolo, la déchetterie, l'Otan, Aquiris, les avions, le TGV. Nous allons au-devant de réels problèmes si nous ne gérons pas ces questions aujourd'hui. Il est temps de montrer que Haren est une commune où il est possible de vivre agréablement. Rien qu'avec les avions, c'est invivable !

Last but not least, il y a le problème de la police. En ma qualité de membre de la zone de police, je connais les nombreux problèmes de gestion de cette zone. Nous manquons de plus de 410 policiers; 410 policiers, c'est plus que beaucoup d'autres zones de la Région de Bruxelles-Capitale, c'est plus que

la moitié du manque d'effectifs que nous connaissons dans la Région. Nous devons prendre les devants dans ce dossier aujourd'hui. Quid en cas de grève ? Ce sera notre zone qui devra prendre le relais pour les remplacements. Quid en cas de défusion entre Bruxelles et Ixelles ? Ce processus a déjà été entamé dans les faits. Nous serons sans doute les seuls à devoir apporter des solutions en cas de problème.

M. le Bourgmestre.- Vous affichez un réel dédain pour vos collègues libéraux puisque la ministre est VLD et que la majorité politique à Ixelles est libérale.

Het woord is aan de heer De Lille.

De heer De Lille.- Mijnheer de burgemeester, ik zou graag reageren op uitspraken die de heer Coomans al enkele keren heeft gedaan en die hij vandaag weer eens herhaalt. Telkens hij het heeft over de problemen van Haren, heeft hij het over de *prisons*, de *déchetterie*, *les gens de voyage*. Ik begin het toch een beetje beu te worden dat men die woonwagenbewoners telkens opnieuw gaat koppelen aan zaken als een *déchetterie* of een *prison*.

Ik heb de heer Coomans de vorige keer al gevraagd om daar eindelijk mee op te houden. Ik zou graag hebben dat wij hier allemaal anders gaan denken. Het gaat hier immers nog altijd om mensen en ik vind dergelijke uitspraken dan ook hoogst ongepast.

M. le Bourgemestre.- La parole est à M. Ceux.

M. Ceux, échevin.- Monsieur le bourgmestre, je vais donner un début de réponse concernant mes points. Je ne doute pas que vous la complétez utilement.

Madame la Conseillère, monsieur le Conseiller, nous nous posons les mêmes questions que vous. Une décision de principe a été prise au cours d'une réunion avec le ministre De Clercq, le président de la Région bruxelloise, M. Picqué, le bourgmestre de la Ville de Bruxelles, M. Thielemans et moi-même. Toutes les formations politiques étaient ainsi représentées. Nous avons pris un

accord de principe pour implanter une nouvelle prison à Haren. Nous avons décidé de créer des groupes de travail et d'élaborer un *master plan* pour la concrétisation du projet.

Je me limiterai aux deux dossiers qui me concernent et qui sont absolument essentiels en matière d'urbanisme. Comme il s'agit d'équipement, l'implantation d'une nouvelle prison à Haren ne pose pas de problème de réglementation urbanistique. Pour la mobilité, j'ai immédiatement attiré l'attention sur la difficulté de relier le centre pour ceux qui voudront aller visiter les prisonniers ou ceux qui sont en attente de jugement. Nous devons assurer des facilités de mobilité, ce qui profitera, bien entendu, aux habitants de Haren.

À mon collègue M. Coomans de Brachène, je dirai simplement qu'il aurait intérêt à venir quelquefois aux forums que nous fréquentons assidûment. Sous la présidence de mon collègue El Ktibi, il y avait plus de 50 personnes la dernière fois à Haren, ce qui proportionnellement est extraordinaire. Ce sont des gens raisonnables. Lorsque la dernière question a été posée sur la prison, nous leur avons expliqué dans quel contexte nous travaillions. Ils nous ont demandé de profiter de cette opportunité pour améliorer la mobilité et éventuellement pour donner de l'emploi aux Harenois. L'image est beaucoup plus positive qu'on ne voudrait le faire croire. Bien entendu, des questions se posent mais nous sommes au début du processus. Nous allons réunir les groupes de travail pour pouvoir y répondre positivement.

M. le Bourgmestre.- Le premier point à retenir est qu'il s'agit en fait d'une position de principe. Nous n'en sommes même pas à l'étude de la construction de la prison. La question avait déjà été posée au parlement régional bruxellois. Nous ne l'épuiserons certainement pas aujourd'hui.

Nous nous interrogeons néanmoins sur quelques aspects du dossier. Je crois que nous sommes la dernière ville au monde à avoir encore des prisons dans le centre-ville. Aux États-Unis, ils les installent même en pleine campagne afin d'assurer une meilleure surveillance. Comme M. Ceux l'a fait remarquer, ce

projet contient aussi des aspects positifs, par exemple pour le transport public. Il y a également l'emploi local, non seulement dans et autour de la prison mais aussi dans l'Horeca. Comme cela se passe autour des hôpitaux, des petits commerces vont s'installer autour des bâtiments. Je vous rappelle que, pour l'instant, l'endroit est un véritable chancre avec tous les risques que cela représente. C'est ce qui choque le plus les Harenois.

Nous serons tout particulièrement attentifs à plusieurs éléments. Il y a d'abord les coûts que cela pourrait entraîner pour notre ville, et en particulier pour la sécurité. Si la police de Bruxelles devait effectuer tout le travail, ce serait aller à l'encontre de ce qui a été annoncé par le pouvoir fédéral. Il faut gérer non seulement l'accompagnement de prisonniers mais aussi les problèmes de grève, etc.

Ensuite, le coût de la construction ne peut en aucune manière obérer les possibilités financières de la Région et donc de la Ville, en particulier, sur le plan de l'usage des fonds de type Beliris et autres.

Enfin, ces jours-ci, nous devons rencontrer la ministre de l'Intérieur, le ministre de la Justice et le premier ministre pour parler de tous ces problèmes. Il est indispensable que l'État fédéral assume ces tâches, qu'il ne les fasse pas glisser vers les pouvoirs subsidiaires et qu'il prenne surtout conscience du coût de la sécurité publique. Ce débat essentiel sur la sécurité devrait occulter tous les autres. Chaque niveau de pouvoir doit prendre les responsabilités qui lui sont propres.

La parole est à Mme Nagy.

Mme Nagy.- Monsieur le bourgmestre, je remercie le Collège pour toutes ces réponses. Ce dossier suppose un débat à un niveau beaucoup plus large que celui de notre Ville. Je voudrais citer la directrice de la prison de Mons qui aborde cette question du déménagement des prisons : « Cela peut aider à assouplir les problèmes de surpopulation à moyen terme, mais cela ne remplacera jamais une prison en ville. Ici, nous pouvons travailler en étroite

relation avec le réseau associatif, avec l'hôpital, les avocats, les familles. Isoler notre travail de réinsertion serait très difficile. Or c'est ce travail qui garantit la sécurité et prévient les récidives. Les prisons à la campagne, c'est un peu loin des yeux, loin du cœur. »

C'est la réflexion que je fais au sujet du site qui a été proposé jusqu'ici. Il est trop excentré par rapport à l'accessibilité. On peut imaginer que la Stib fera un effort pour mieux desservir ce quartier. On peut apprécier de diverses façons toutes les promesses de meilleure desserte faites par la Stib dont on connaît par ailleurs les difficultés de financement. Il y a aussi tous les problèmes d'accessibilité par la route. Le choix est justifié par le ministère de la Justice par la proximité du ring. D'accord, mais ce n'est pas près du Palais de Justice, l'endroit est difficilement accessible pour les travailleurs sociaux, pour les avocats, pour les familles. Toutes ces questions méritent d'être sérieusement examinées, ces problèmes ne sont pas rencontrés par le site retenu. Je sais que le dossier est complexe.

Je suis étonnée de la proposition de construire trois prisons en Wallonie et une à Bruxelles à peu près dans le même timing. Du coup, on ne peut pas envisager d'éventuels autres sites pour l'affectation de ces prisons. Je m'interroge aussi sur la capacité de financement. On me dit qu'avec les PPP, on peut faire des miracles, mais quatre prisons d'ici 2012-2014, cela me semble énorme. Je vous invite à réfléchir sérieusement à la question. Aujourd'hui, il y a déjà des retards. Parfois, les prisonniers n'arrivent pas au Palais de Justice parce qu'il est impossible d'assurer les convois. Ce sera encore plus compliqué quand ils devront arriver de Haren.

L'ensemble de la problématique mérite d'être traité autrement, même si les compétences de la Ville dans cette matière sont restreintes. Vous annoncez aussi le problème du coût. Comme vous, j'espère que nous ne nous retrouverons pas avec tout sur le dos. Je vous suis à cent pour cent sur la question des coûts, y compris sur l'utilisation des moyens d'investissement qui, faut-il le rappeler,

doivent être utilisés pour les compétences régionales et non pour celles de l'État fédéral.

M. le Bourgmestre.- Je rappelle que nous sommes dans une période d'avis. Pour l'instant, c'est une question de principe: Est-ce possible à cet endroit ? Tout semble indiquer que c'est possible. Je ne suis pas certain que le ministère de la Justice ait déjà déterminé les moyens financiers susceptibles de porter le projet. Nous verrons ce que cela donnera. De nombreux points doivent encore être discutés, d'autant plus que le ministre de la Justice nous a certifié qu'un plan d'insertion socio-professionnelle est prévu. Le projet n'est pas du tout définitif. Ce qui nous a été montré ne tenait compte que des superficies et non des implantations techniques des bâtiments. Vous pouvez donc imaginer que nous sommes encore loin du départ de la construction !

Motion – Motie

M. le Bourgmestre.- Chers collègues, je reviens à la motion relative à la suppression des « chèques sport ».

Le projet de motion du Collège vous a été distribué. Je vous propose de remplacer le dernier paragraphe :

« Demande au gouvernement de la Communauté française Wallonie-Bruxelles de continuer à soutenir les projets communaux qui visent à favoriser l'inscription des jeunes dans les clubs » ;

par :

« Demande au gouvernement de la Communauté française de continuer à soutenir, grâce à des dispositifs visant les mêmes objectifs que les chèques-sports, la participation et la pratique des sports au travers des projets sportifs communaux et de permettre également l'appui des CPAS aux familles ».

Ce texte vous convient-il, monsieur Peters ?

M. Peters.- Il faudrait ajouter « l'appui *financier* des CPAS aux familles. Il faut évidemment que les CPAS soient aidés dans cette mission.

M. le Bourgmestre.- Nous terminons donc la dernière phrase de la manière suivante : « ...et de permettre également l'appui financier des CPAS aux familles ».

Je vous donne lecture du dernier alinéa de la motion proposée :

« Demande au gouvernement de la Communauté française de continuer à soutenir, grâce à des dispositifs visant les mêmes objectifs que les chèques-sports, la participation et la pratique des sports au travers des projets sportifs communaux et de permettre également l'appui financier des CPAS aux familles ».

Monsieur Peters ?

M. Peters.- De toute façon, nous n'aurions pas voté contre une motion visant à aider les jeunes sportifs, même si ce n'était pas notre motion. La seule chose qui me dérange, c'est qu'il n'y a pas d'engagement financier de la part de la Communauté française. Nous verrons ce que cela va donner. Nous marquons notre accord sur la motion du Collège.